

Article 16

Créé par [Loi 94-653 1994-07-29 art. 1 I, II, art. 2 JORF 30 juillet 1994](#)

Créé par [Loi n°94-653 du 29 juillet 1994 - art. 1 JORF 30 juillet 1994](#)

Créé par [Loi n°94-653 du 29 juillet 1994 - art. 2 JORF 30 juillet 1994](#)

La loi assure la primauté de la personne, interdit toute atteinte à la dignité de celle-ci et garantit le respect de l'être humain dès le commencement de sa vie.